

Assistant Ressources humaines

RNCP35030



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Assistant Ressources humaines de niveau 5 (équivalent BAC +2), délivré par le Ministère du Travail.

Pré requis :

Aucun

Public visé

Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier d'assistant RH.

Objectifs du programme

- 1. Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines**
Assurer la gestion administrative du personnel
Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines
- 2. Contribuer au développement des ressources humaines**
Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

- 13 parcours de e-learning comprenant au total 496 vidéos de formation enregistrées par 151 experts différents.
- 13 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
- Etude et compte rendu de 3 livres sous format électronique (Gestion de la paie, Droit social, Droit du travail) qui complètent les parcours de formation.
- Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT.
- Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales.
- Assistance dans la préparation du dossier professionnel ou du rapport de stage à soumettre au jury d'examen.

Contenu du programme

Bloc de compétences 1 : Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines

6 parcours de e-learning enregistrés par 31 experts différents :

- Je me forme au droit social – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère les dossiers du personnel – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'organise la sécurité au travail - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'administre la fonction personnel – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je digitalise l'organisation de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'apprends à utiliser Excel 2021 professionnellement – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 2 : Contribuer au développement des ressources humaines

7 parcours de e-learning enregistrés par 121 experts différents :

- Je constitue mes équipes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je recherche et trouve un emploi – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère mes équipes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe la RSE et le bien-être au travail – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je lutte contre la discrimination, je manage les diversités – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'adopte des comportements personnels gagnants - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mes soft skills professionnels – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Titre professionnel Assistant Ressources humaines délivré à l'issue de la formation, si ce le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35030/>

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 95 H

Heures de tests de connaissances : 15 H

Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique : 13 H

Etude et compte rendu de 3 livres numériques : 120 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H

Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation : 262 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

LES EPREUVES DU TITRE ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES

Mise en situation professionnelle : 3h30

Entretien technique : 30 min

Entretien final : 20 min

Le dossier professionnel

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : Demander les conditions de partenariat – commercial@forces.fr

Particulier ou entreprise : Demander un devis

3 070 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr